

Chacun se souvient de la rocambolesque perquisition qui a eu lieu il y a un an et demi au domicile d'Alexandre Benalla et de la disparition d'un coffre-fort, la veille de celle-ci, ou du caractère effectif de celle-ci... Nous venons d'apprendre qu'une information judiciaire contre X du chef de « *soustraction de documents ou objets concernant un crime ou un délit en vue de faire obstacle à la manifestation de la vérité* » a été ouverte le 5 octobre dernier... soit un an et demi après les faits. Mon seul commentaire sera : « *Mieux vaut tard que jamais.* »

Dans le même temps, après Vincent Crase, Alexandre Benalla vient de publier un livre. On y apprend peu de choses... sauf sur quelques événements comme les funérailles de Johnny Hallyday ! On me permettra, en toute humilité, de renvoyer à la lecture du rapport que j'ai rédigé avec Muriel Jourda dont Benjamin Grivaux avait déclaré qu'il « *comptait nombre de contre-vérités.* » (Il est vrai qu'il a dit aussi qu'il ne l'a pas lu !). Huit mois après sa parution, nous constatons que nul n'a contesté ni contredit une seule de nos affirmations, un seul de nos constats, ni une seule ligne de ce rapport.

JPS

>> [Lire le texte intégral du rapport](#)